

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL
14 JANVIER 2011 / 15H00 – 19H30
PARIS

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN

Absent excusé Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH.



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration, informations générales

1.1 Point licences

Ce point sera plus largement abordé lors du Comité Directeur du lendemain. Une comparaison 2010 et 2011, au 12 janvier 2011 fait apparaître un écart positif de + 5 766 licences et + 11 Clubs. Cela confirme une grande avance en termes de remontée de licences et de continuelle progression au niveau des Clubs.

1.2 Groupe de travail fiche de poste

Un groupe de pilotage, comme prévu lors du BD des 3 et 4 décembre derniers, a travaillé sur une fiche de poste, afin d'évaluer la nécessité de créer un nouvel emploi fédéral. Les travaux ont porté sur l'évaluation de besoins dans l'intendance des équipes de France, un accompagnement plus efficient des athlètes groupes d'âge et Handisport à l'international, le traitement des affaires juridiques, le soutien au secteur Développement, la refonte des outils informatiques. Le groupe de pilotage continuera à travailler sur une fiche de poste avec des missions transversales, mais dans l'immédiat, la nécessité d'une création d'emploi ne s'avère pas nécessaire.

Franck BIGNET fait observer qu'il a fait le constat, lors d'échanges avec des directeurs techniques nationaux d'autres Fédérations n'ayant pas de juristes à l'interne, qu'elles sont aussi en difficulté devant la montée en puissance des affaires d'ordre juridique. Ainsi, il serait intéressant de réfléchir à une éventuelle mutualisation des moyens entre fédérations, afin de répondre à ce problème.

1.3 Validation du calendrier des réunions fédérales 2011

La présentation détaillée de ce calendrier, présentée dans le PV du BD 12 des 3 et 4 décembre 2010 reste en l'état. Seul le Bureau Directeur prévu les 29 et 30 avril 2011 serait éventuellement déplacé aux 8 et 9 avril. L'information sera confirmée dans les semaines à venir.

1.4 Organisation et projet d'ordre du jour séminaire du BDF

Comme validé lors du BD des 3 et 4 décembre 2010, le séminaire du Bureau Directeur Fédéral se déroulera à Limoges, au KEOPS, vendredi 18 mars de 14H00 à 19H00 et samedi 19 mars de 8H30 à 16H00. Les trois thèmes retenus :

- Evolution du Grand Prix Fédéral et des Grandes Epreuves Fédérales, pilote : Dominique FRIZZA.
- Ouverture des Pratiques (Publics, distances etc.),: Jean-Michel BUNIET.

- Fonctionnement des outils fédéraux (Administratif, informatique etc.): Patrick SOIN.

Pour chaque sujet à traiter, Philippe LESCURE souhaite que les animateurs préparent un support dans lequel ils présenteront un historique, une analyse de l'existant et un questionnement afin de nourrir la réflexion. Ce séminaire doit permettre d'arrêter les grandes lignes des différentes orientations fédérales à envisager pour l'avenir.

1.5 Assemblée Générale 2011 – Saint Raphaël

➤ **Organisation :** L'AG se déroulera dans le centre des Congrès et au Best Western pour l'hébergement. La soirée du vendredi sera réservée au « dîner des régions ». Les invitations et différents documents ont été envoyés aux participants. Les responsables de Commissions Nationales ont été sollicités afin de faire parvenir leurs rapports annuels.

➤ **Projet d'Ordre du jour CD du 20 février, ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales :** il est présenté, modifié directement en BD, et approuvé.

Bernard SAINT-JEAN précise que les Ligues de Lorraine et Aquitaine sont candidates à l'organisation du Séminaire 2011, des Président(e)s de Ligues Régionales, le cahier des charges leur a été envoyé. Elles enverront une proposition d'organisation avec un devis qui seront présentés au CD du 20 février. Le lieu de ce séminaire, au regard des dossiers étudiés, sera arrêté et validé au cours de ce CD.

➤ **Proposition de modification du Règlement Financier :** ce projet sera retravaillé pour être présenté au Bureau et au Comité Directeur de juin 2011. Seul le point acté lors du Séminaire de novembre 2010 par les Président(e)s de Ligues Régionales, est validé par le Bureau à l'unanimité, à savoir le projet de modification de l'échéancier du Règlement des Adhésions (Affiliations Clubs, licences-année, pass-journée, licences manifestation) pour le 1^{er} acompte de l'année.

Cette modification, qui sera présentée au Comité Directeur fédéral du 15 janvier 2011 et à l'AGF du 19 février 2011, pour validation, est la suivante :

- **La F.F.TRI. facture la L.R.TRI. comme suit :** le 1er acompte (50% du montant de l'année précédente) est facturé au 1er novembre et le paiement est demandé en deux échéances de 25% au 31 décembre, et 25% au 31 janvier au lieu d'une seule échéance de 50% au 31 janvier.

1.6 Assemblée Générale 2012 – Ile de La Réunion

Bernard SAINT-JEAN, qui s'est rendu à l'Ile de La Réunion, à la demande de la Ligue Régionale, afin de l'accompagner dans l'organisation de l'AG Fédérale 2012, fait part de l'avancement de ce dossier. Il a rencontré, avec la Présidente, les Collectivités, l'Ile de La Réunion Tourisme, la DRJS, des partenaires potentiels, l'Hôtel Le Récif, et le CROS. Des contacts ont été pris avec les compagnies aériennes desservant l'Ile, à savoir Air Austral, Corsair et Air France. La qualité des rencontres, notamment avec La Région Réunion et le Conseil Général, laisse à penser que ce projet est réalisable, avec le soutien des Collectivités et de l'IRT.

Le Président LESCURE souhaite que des lettres d'engagements des Collectivités Territoriales parviennent à la Fédération avant le BD de mai 2011, afin que soit validé définitivement ce projet d'AG à l'Ile de La Réunion, en mars 2012, lors du Comité Directeur du 18 juin 2011.

1.7 Représentations Fédérales

➤ **2010 – 2011 AG de Ligues Régionales :** les représentants fédéraux participent, au regard du planning prévu, aux différentes AGR, et il est rappelé l'importance d'en rendre compte au BDF.

La proposition est faite, et actée par le Bureau Fédéral, d'organiser une formation, sous forme d'atelier, lors du prochain Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, sur le thème de la tenue d'une Assemblée Générale Régionale, afin de repréciser tous les points d'ordre statutaire.

➤ **2011 – Représentations Fédérales Nationales et Internationales :** les représentations sur les étapes des Grands Prix ayant déjà été arrêtées, le Président et les Membres du Bureau Directeur Fédéral se positionnent en direct, sur les différentes épreuves.

2. Communication / Marketing

2.1 Modalités publicitaires Equipes de France 2011

Frank BIGNET présente l'« Avenant n°1 de la Convention SHN – F.F.TRI. », dont l'objet est d'acter de l'évolution des modalités publicitaires 2011. Cet avenant est joint à la Convention signée par l'ensemble des Athlètes, le DTN et le Président de la F.F.TRI.. Il concerne les athlètes en Equipe de France pour les disciplines reconnues de Haut-Niveau, à savoir le Triathlon Courte Distance et Longue Distance, le Duathlon Courte Distance.

Ces modifications portent sur les points suivants extraits de l'Avenant N°1, elles sont indiquées en jaune :

➤ **PREAMBULE : PRINCIPES GENERAUX**

« Il est accordé pour l'année 2011, sur ces mêmes tenues de compétition des « équipes de France » des espaces, au bénéfice des **partenaires personnels** du sportif. L'athlète a la possibilité de mettre en valeur les entités privées (dans la limite de trois) mais aussi les institutions (club - employeur) qui contribuent à son projet de performance ».

➤ **Point 6 / PARTENAIRES OFFICIELS DE LA F.F.TRI. EN 2011**

- Nutrition et compléments alimentaires du sportif : **Isostar** (Partenaire et Fournisseur Officiel de la F.F.TRI. et des Equipes de France)

Validation des Partenaires de l'Athlète :

- Chaque Athlète devra transmettre au service marketing de la F.F.TRI. la liste des partenaires qu'il souhaite faire figurer sur sa tenue Equipe de France avant **le 28 Février 2011**. Une commission au sein de la F.F.TRI. étudiera au cas par cas la demande de chaque athlète et donnera une réponse sous **10 jours ouvrés**.

- La fédération se réserve le droit de refuser la présence d'un partenaire sur la tenue fédérale : **Si la valorisation de l'échange entre l'athlète et son partenaire n'apparaît pas à la hauteur de la valeur de la tenue Equipe de France.**

➤ **Point 9 / REGLEMENT PUBLICITAIRE GENERAL I.T.U DES TENUES DE COMPETITION**

Vous trouverez toutes les informations relatives au règlement des tenues de compétition validées par l'I.T.U. en allant sur le lien suivant : http://www.triathlon.org/images/uploads/itusport_uniform-rules-elite-junior-u23_09-11-2010-clean-vf.pdf

Cet Avenant est validé par le Bureau Directeur.

Denis JAEGER précise qu'il est important de rappeler que les Athlètes et les équipes d'encadrement doivent veiller à respecter le cadre de cette convention lors de leurs déplacements et représentations de l'Equipe de France.

2.2 Diffusion / production TV 2011

Franck GASQUET fait part au BDF que les négociations sont toujours en cours que cela soit avec Sport + en termes de diffusion ou avec plusieurs prestataires en termes de production des images.

2.3 Agence de Presse

Nous recensons trois propositions suite à la réception récente de celle de « Sportys » et le choix de l'agence de presse sera définitivement arrêté lors d'un prochain BDF.

2.4 Diffusion Brochure Grandes Epreuves Fédérales

Franck GASQUET a rencontré Thierry DEKAETLERE, Directeur de Triathlète Magazine. Il attire l'attention du BDF sur le fait que le numéro de Triathlète d'avril n'étant plus diffusé dans le cadre de la convention de partenariat qui lie la Fédération au magazine, la brochure des Grandes Epreuves Fédérales ne pourra y être intégrée. Toutefois, il est précisé que la revue d'avril 2011 restera un numéro promotionnel, elle sera envoyée à tous les licenciés, malgré la modification du partenariat, et sera prise en charge par Triathlète Magazine.

Au regard de l'importance que représente la diffusion de la brochure des Grandes Epreuves Fédérales à tous les licenciés, le BDF valide, à l'unanimité, la prise en charge de cet envoi, dans le numéro d'avril de Triathlète Magazine. Il charge Frank GASQUET de négocier la prestation.

2.5 Communication avec l'Armée de Terre

Dominique FRIZZA, Franck BIGNET (DTN), et Lydie REUZE (CTS) se sont rendus à Fontainebleau, afin d'échanger sur les relations partenariales liant la F.F.TRI. à l'Armée de Terre, notamment dans le cadre des Conventions d'Insertion Professionnelle (CIP) des Athlètes de Haut-Niveau. Le Général RENAUD a salué les excellentes relations tissées entre la Fédération et son Administration.

Madame ANOTO, Chargée de Communication souhaite recevoir davantage d'informations concernant les Athlètes de HN en contrat avec l'Armée de Terre, la seule consultation de la Newsletter Fédérale n'étant pas suffisante, pour lui permettre de mener à bien ses missions de communication au sein de son administration. Elle voudrait aussi pouvoir disposer d'une photothèque à jour des athlètes.

Franck GASQUET se rapprochera de Paul-Farell COUCHE, Responsable du Secteur Communication / Marketing fédéral, afin qu'il se mette en relation avec l'Armée de Terre. Une procédure de communication pourra être arrêtée, permettant de répondre de façon efficiente aux besoins de Madame ANOTO, dans ce domaine.

2.6 Communication F.F.TRI. / Clubs et Organismes

Philippe LESCURE a été interpellé sur le fait que les Procès Verbaux de réunions des Comités Directeurs et des Bureaux Fédéraux n'étaient pas toujours diffusés aux Clubs, par les Ligues Régionales. Même si ces documents sont mis en ligne sur le Site Fédéral, il tient à ce qu'il soit rappelé aux Président(e)s de Ligues Régionales l'importance de veiller à cette communication.

Le Président LESCURE souhaite aussi qu'une réflexion soit menée et que la création d'un Journal de Division 1 soit envisagée.

Franck BIGNET propose, à l'occasion d'un Séminaire avec les Président(e)s de Ligues Régionales, d'aborder le mode de gouvernance qu'ils ont mis en place avec les Organismes et les Clubs, afin d'évoluer vers une plus grande qualité de communication entre la F.F.TRI. et ces instances.

3. Finances

3.1 Créances au 31 décembre 2010

L'état des créances au 13 janvier 2011 est diffusé en Bureau, et n'appelle pas de remarque particulière, sauf à préciser que la Fédération a émis une facture le 29 novembre dernier, de 6 403,00 €, à l'intention de la SAS Iron Tour, concernant le Kids Iron Tour 2010. Cédric GOSSE précise que les ligues régionales sont en attente de ces règlements. La Société ne s'étant pas encore acquittée de cette facture, la Fédération reversera aux Ligues concernées, ce qui leur est dû à ce titre, en avance sur sa trésorerie.

3.2 Etat financier 2010 / Arrêté des comptes

Ce point sera traité en Comité Directeur, ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales, lors du CD suivant ce Bureau.

3.3 Projet de budget 2011 – V4

La Version 4 du Projet de BP 2011 est diffusée en Bureau et est adoptée.

3.4 Proposition des coûts 2012 : droit de licence manifestation

Le Document « Coûts d'adhésions » / Projet Coûts 2012 a été remis aux membres du Bureau, il n'appelle pas de commentaires particuliers, il sera traité lors du Comité Directeur du lendemain.

Denis JAEGER fait part aux membres du BDF d'une évolution souhaitable afin d'optimiser la comptabilisation mais surtout la gestion des « Pass Journée ». Un état des lieux réalisé par Guillaume FRITSCH fait apparaître 39 catégories de Pass Journée, avec des niveaux de conventionnement différents suivant les L. R. TRI.. Dans la mesure où la Fédération souhaite, dans les années à venir, orienter les procédures de prise de pass-journée, via internet, il y a urgence à aller vers une simplification du dispositif, et à réduire le nombre de catégories.

Philippe LESCURE pense que c'est une réflexion à inscrire au Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales. Le Comité Directeur de ce samedi 15 janvier leur étant ouvert, il serait intéressant de les sensibiliser déjà à ce besoin d'évolution. Le Comité Directeur de Juin 2011 pourra être aussi support à cette réflexion.

Jean-Michel BUNIET propose que ce point soit aussi abordé dans le cadre de la réflexion générale sur l'évolution des pratiques, au cours du séminaire prochain du Bureau Fédéral.

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement

4.1 Triathlon de Paris – Triathlon de Nice

4.1.1. Triathlon de Paris

Cédric GOSSE fait part aux Membres du Bureau de l'état d'avancement de ce dossier, et notamment des rendez-vous demandés ou en cours avec :

- Le Préfet de Police de Paris, Monsieur Jean VUILLERMOZ, Maire Adjoint aux Sports de Paris. Invité, Philippe LESCURE s'associera à cette entrevue très importante.

- Le maire-adjoint aux Sports du 7^e Arrondissement de Paris, duquel dépend le Champ de Mars.

- Audience a été demandée par Cédric GOSSE à Richard MONNEREAU conseiller spécial du Cabinet de Madame La Ministre des Sports.

Cédric GOSSE précise qu'avec le comité d'organisation la recherche d'un équilibre maîtrise des couts/qualité du service est constante.

Bernard SAINT-JEAN présente l'affiche du Triathlon de Paris 2011 et diffuse un document « Triathlon de Paris / Rappel des objectifs 2011 ». A ce jour, 1 549 concurrents se sont inscrits, toutes courses confondues, dont 1 360 sur la course Open et 50 % de non-licenciés.

Denis JAEGER remarque l'absence de tribunes, qui seront indispensables si cette course évolue comme souhaité vers un Championnat du Monde. Dominique SAGARY rappelle toutes les difficultés à organiser des épreuves, aux pieds de la Tour Eiffel. Il précise aussi qu'une partie de l'organisation 2011 reste figée, du fait de l'attente d'un accord permettant de s'implanter sur le Champ de Mars.

Philippe LESCURE insiste à nouveau sur la maîtrise des coûts, concernant l'organisation de ce Triathlon.

4.1.2. Triathlon de Nice

Bernard SAINT-JEAN et Dominique SAGARY se sont réunis, la semaine précédent ce bureau, avec le Comité d'organisation du Triathlon de Nice, composé de représentants du Club et de la Ligue. C'est une équipe très dynamique qui travaille sur ce dossier, avec un appui fort des différentes Collectivités, et voire de LDE au niveau local. Le Site Web de Nice sera ouvert le 24 janvier prochain.

Sportys n'a pas souhaité s'associer à l'opération Niçoise et le Bureau Directeur valide le fait que seuls la Fédération, la Ligue Régionale Côte d'Azur et le club NTC seront associés à l'organisation cette manifestation.

4.2 Point d'information DTN

Le Directeur Technique National présentera au Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales, suivant ce Bureau, le dispositif de mobilisation de la Taxe d'apprentissage.

4.3 Droits de Formation 2012

Franck BIGNET rappelle les propositions validées lors du Comité Directeur du 29 mai 2010 s'appuyant sur :

- Définition de « **2 niveaux sportifs** » sur le même filtre de lecture que celui proposé pour l'identification du « groupe performance » du label Ecole de Triathlon*** = cohérence des différents dispositifs.
- Prise en compte du **niveau de labellisation du club quitté** (non labellisé, *, ** et ***).

- Dispositif applicable aux **catégories benjamin à U23**.
- Droits de formation **exigibles à partir de 2 années passées dans le club quitté**.
- Prise en compte de toutes les années passées dans le club quitté dans le calcul des droits à **concurrence de 8 ans maximum**.
- **Droits exigibles** mais non obligatoires. Les 2 parties peuvent s'entendre. En cas de litige, il appartient à la CNS de statuer.
- **Dispense (*) de paiement des droits** de formation sur décision de la CNS en cas de mutation professionnelle ou de changement de domicile justifié

Franck BIGNET présente le Tableau extrait du document « Coûts d'adhésion F.F.TRI. » / Projet coûts 2012. Ce tableau à double entrée : « Niveau de Performance » et « Club quitté » fait apparaître les droits de formation, au regard des points présentés ci-dessus. Concernant un Club non labellisé, ces droits s'élevaient à 250 € par an, pour un athlète ayant atteint une performance de niveau 1, et à 125 € par an si la performance atteinte était de niveau 2.

Franck BIGNET demande au Bureau de se prononcer sur la question suivante, restée en suspend à l'issue du Comité Directeur de Mai 2010, et argumente les deux réponses possibles :

« Des droits de formation doivent-ils être prévus lorsqu'un licencié quitte un club ne disposant d'aucun label « Ecole de Triathlon » ?

OUI, pour quelles raisons ?

- Bien que non labellisé, un club peut former et accompagner un athlète à potentiel
- Au regard des statistiques, 72% des clubs de triathlon ne sont pas labellisés. Ils accueillent près de 29% des licenciés jeunes (*les 176 clubs labellisés en 2011 accueillent plus de 5000 jeunes soit 71% des licenciés jeunes*) et peuvent potentiellement soutenir des athlètes à potentiel.

NON, pour quelles raisons ?

- Si l'on considère qu'il faut absolument favoriser la plus grande majorité de nos clubs à s'engager dans une démarche de labellisation.

A la majorité, les Membres du Bureau Directeur répondent NON, souhaitant favoriser l'engagement des clubs dans une démarche de labellisation. Cette question sera à nouveau proposée pour validation au Comité Directeur de ce samedi 15 janvier.

4.4 Liste des Clubs D1 et D2

Dominique FRIZZA présente les listes des Clubs de D1 et D2 en Triathlon et Duathlon pour la saison 2011.

TRIATHLON D1 FEMMES : POISSY TRIATHLON / TCC 36 / TCG 79 PARTHENAY / STADE POITEVIN TRI / CTA / BRIVE LIMOUSIN TRI / TOCC / SAS 37 / LAGARDERE PARIS RACING / SAINT RAPHAEL TRIATHLON / TRI VAL DE GRAY **soit 11 CLUBS**.

TRIATHLON D1 HOMMES : EC SARTROUVILLE / LAGARDERE PARIS RACING / POISSY TRIATHLON / LES SABLES VENDES TRI / METZ TRI / SAINT RAPHAEL TRI / SAINTE GENEVIEVE DES BOIS / MULHOUSE OLYMPIQUE TRI / TCG 79 PARTHENAY / ROUEN TRI / ST JEAN DE MONTS VENDEE TRI / VERSAILLES / BESANCON TRIATHLON / TRIATHLON OLYMPIQUE CLUB CESSON / TEAM TRIATHLON BAIE DE SOMME / TRI ST AMAND DUN 18, **soit 16 CLUBS**.

DUATHLON D1 FEMMES : ISSY les MOULINEAUX TRI / TRI OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS / COTES D'OPALE TRI CALAIS / LES TRITONS MELDOIS / METZ TRI / LES PIRANHAS / CLUB des NAGEURS de PARIS

/ RENNES TRI / TRIATH'LONS / CHARTRES METROPOLE TRI / TRI SAINT AMAND DUN 18 / EVREUX AC TRIATHLON, soit **12 Clubs**.

DUATHLON D1 HOMMES : CLUB TRI MARVILLE 55 / METZ TRI / ESM GONFREVILLE L'ORCHER / LES TRITONS MELDOIS / ECA CHAUMONT TRI DUATHLON / TRI OLYMPIQUE CLUB CESSONNAIS / VITROLLES TRI / COTE D'OPALE TRI CALAIS / TC JOUE les TOURS / RENNES TRI / TRI SAINT AMAND DUN 18 / CAMBRAI TRI / ISSY TRI / EVREUX AC TRIATHLON, **soit 14 Clubs**.

TRIATHLON D2 FEMMES : LA ROCHELLE TRIATHLON / STE GENEVIEVE TRI / ISSY LES MOULINEAUX TRIATHLON / DIJON TRIATHLON / TRICASTIN TRI CLUB / AUTUN TRIATHLON / BREST TRIATHLON / LES PIRANHAS DE DIEPPE / NOYON PUISSANCE 3 TRIATHLON / TRI 12 / TRI SAINT AMAND DUN 18 / VERSAILLES TRI / VITROLLES TRIATHLON, **soit 13 Clubs**.

TRIATHLON D2 HOMMES : MONTLUCON GPE / TRI VESOUL HTE SAONE / TRIATHL'AIX / CAEN TRIATHLON / VITROLLES TRIATHLON / AUTUN TRIATHLON / NEUVES MAISONS TRIATHLON 54 / LES PIRANHAS DE DIEPPE / CRV LYON / STADE POITEVIN TRIATHLON / TRIATHLON CLUB LIEVIN / A.S.M SAINT ETIENNE / VALENCE TRIATHLON / LA ROCHELLE / T.C ST QUENTIN EN YVELINES / SUD TRIATHLON PERFORMANCE, **soit 16 Clubs**.

DUATHLON D2 HOMMES : LES PIRANHAS / ST GENEVIEVE TRI / CHARTRES METROPOLE TRI / ROUEN TRI / AVIGNON LE PONTET TRIATHLON / BILLOM TRIATHLON / MAT 72 / SENART TRIATHLON / TRI CLUB CHATELLERAULT / ENVY EPINAY TRIATHLON / ST LAURENT NOUAN TRIATHLON / TRIATH'LONS / RACING CLUB D'ARRAS TRIATHLON / OSML NATATION / ASCE TRIATHLON / CAEN TRI, **soit 16 Clubs**.

4.5 Réunion des Clubs de D1 (4 et 5 février 2011)

Dominique FRIZZA présente l'organisation de ces deux jours de travail avec les Clubs de D1.

Le 4 février au soir, échange avec les dirigeants des Clubs de D1 ayant des Athlètes en capacité de rejoindre l'équipe de France Olympique, soit 4 clubs.

Le 5 février, accueil de tous les Clubs de D1 à partir de 9H00. Un questionnaire leur a été préalablement adressé, il servira de support de travail pour la journée, et permettra notamment d'avoir des retours de dirigeants qui s'expriment peu souvent. La réflexion portera sur la place des Clubs de D1 dans l'ossature fédérale, la formation et des questions financières afin de mieux situer la place des équipes de D1 dans le Club, et l'accompagnement concédé par les différentes collectivités locales.

4.6 Conciliation TRITONS MELDOIS

Jean-Michel BUNIET, Vice Président en charge du Développement et Guillaume FRITSCH, Directeur Administratif, ont représenté la Fédération ce jeudi 13 janvier 2011, dans le cadre de la Commission de Conciliation au CNOSEF, suite à la saisine par le Club « Tritons Meldois ». Jean-Michel BUNIET remarque l'importance qu'un Elu puisse accompagner régulièrement le Directeur Administratif, dans cette instance, ce que partage le Bureau Fédéral.

Le Président LESCURE remercie Guillaume FRITSCH, Jean-Michel BUNIET, et la DTN pour leur investissement dans cette mission. Il propose d'organiser un Bureau téléphoné, à l'issue du retour de la conciliation. Les membres du Bureau se positionnent d'ores et déjà pour refuser toute proposition de réduction des droits d'accès, si la décision du conciliateur allait dans ce sens, cette demande ayant été formulée par Monsieur LEMAIRE, Président du « Tritons Meldois ».

5. Questions diverses

5.1 Projet Féminin 2011

Jean-Michel BUNIET rappelle la programmation d'une action avec le Stade Français, dans le cadre de l'organisation d'une opération spécifique de communication « Développement de la Pratique Triathlon Féminin ». Ce Club Parisien demande une participation de 3 500 € (hors location du site) afin de mettre ce projet en œuvre, avec la Commission Féminine Fédérale. Au regard du coût élevé et non provisionné de cette action, Valérie DELAGRANGE, en charge de ce projet, propose de s'orienter vers l'organisation d'un séminaire consacré au développement de la pratique du Triathlon Féminin. Si aucun accord n'est trouvé avec le Stade Français, les Membres du Bureau Directeur valident cette nouvelle orientation.

5.2 Enquête Plan de Développement Fédéral

Jean-Michel BUNIET sensibilise le Bureau sur la nécessité de financer une enquête qui apparaît indispensable pour avancer dans les travaux du Plan de Développement. Des pré-enquêtes pourront être effectuées avec l'aide des cadres de la DTN, à l'interne, mais cette mobilisation ne suffira pas pour répondre à tous les besoins. Le Bureau Fédéral entend cette demande et l'étudie.

5.3 Information Frais de police / gendarmerie

Au regard de l'inquiétude de nombre d'organisateur en Triathlon, partagée par d'autres Fédérations, devant l'augmentation importante des dépenses de gendarmerie et de police, Philippe LESCURE, dans une démarche de concertation, a interpellé Monsieur Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF. Le Ministre de l'Intérieur, Monsieur Brice HORTEFEUX, ainsi été saisi sur cette question, a proposé de nommer un Référent CNOSF sur ce sujet, et une réunion se déroulera prochainement avec des représentants des Fédérations concernées. Des Conventions pourraient être passées entre le Ministère et les Fédérations, Monsieur HORTEFEUX proposant notamment dans une réponse envoyée à Monsieur MASSEGLIA, de plafonner l'augmentation des coûts à 15%, sur les deux années à venir.

5.4 Point Iron Kid

Une délégation fédérale, à laquelle s'était joint Philippe LESCURE a participé jeudi 13 janvier dernier à une réunion au Siège de « Sportys », qui gère aujourd'hui l'« Iron Kid ». Philippe LESCURE a réaffirmé la volonté fédérale de soutenir ce dispositif, valorisant et intéressant pour le Triathlon. Des Conventions pourraient être établies dans le cadre d'un partenariat, si elles s'inscrivent dans le respect de l'intérêt fédéral. En effet, Cédric GOSSE rappelle que les Ligues Régionales sollicitées, ne peuvent pas s'investir toujours bénévolement, et qu'une contrepartie devra être inscrite clairement dans les Conventions. La Société Sportys doit faire parvenir une proposition à la Fédération, dans les semaines à venir.

5.5 Rendez-vous Audencia

Philippe LESCURE souhaite que le Président de la Ligue Pays de Loire, Monsieur BAZOGE, soit associé à une rencontre programmée le 28 Janvier 2011 et que la question des Pass-journée de l'épreuve de La Baule soit aussi abordée.

5.6 Appel d'Offre Ville de Deauville

L'appel d'offre pour l'organisation d'une manifestation de Triathlon à Deauville est évoqué. La question de l'éventualité d'une organisation fédérale et d'un dépôt de projet par la F.F.TRI. se pose. Si l'intérêt d'organiser une grande épreuve fédérale à Deauville peut s'entendre, il apparaît difficile de déposer une offre aussi rapidement –appel d'offre publié mi décembre pour une réponse avant fin janvier- pour organiser une manifestation dès l'année 2011. Cela sous entend une prise de risque notable et la F.F.TRI. est déjà en 2011, investie à Paris bien entendu, mais aussi à Nice. Il est décidé de suivre de près, en collaboration avec la Ligue de Triathlon de Normandie l'évolution de ce dossier et de reposer la question les années futures.

5.7 Candidatures à labels ITU

La F.F.TRI. a déposé deux demandes de labels internationaux en format longue distance :

- Nancy pour les Championnats du Monde de Duathlon 2012,
- Belfort pour les Championnats du Monde de Triathlon 2013.

Les dossiers sont actuellement instruits par l'ITU et nous devrions avoir des nouvelles très prochainement.

5.8 Lettre aux Clubs de D1 non labellisés.

Jean-Michel BUNIET présente aux membres du BDF les points principaux de la lettre envoyée aux Clubs de D1 non labellisés pour leur signifier les critères 2011 qui seront pris en compte pour évaluer en fin d'année s'ils peuvent être labellisés. Il est précisé que dans le cas de labellisation, le second chèque de 3 500 € ne serait pas encaissé.

Le BDF valide le dispositif.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général